

# De la lettre à la littérature: un trajet saussurien Michel Arrivé

### ▶ To cite this version:

Michel Arrivé. De la lettre à la littérature: un trajet saussurien. De la lettre à la littérature: un trajet saussurien, Mar 2011, France. pp.33-50. halshs-00817830

# HAL Id: halshs-00817830 https://shs.hal.science/halshs-00817830

Submitted on 25 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# SAUSSURE Linguiste et littérature, l

## LINGUISTE ET LITTÉRATURE

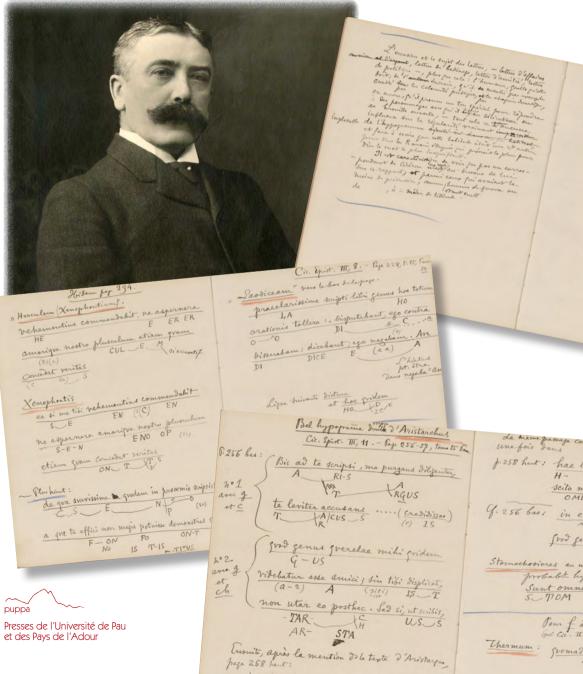
# En quoi **Saussure** peut-il nous aider à penser la littérature ?

sous la direction de Sandrine Bédouret-Larraburu et Gisèle Prignitz





2012









**v**oute linguistique est par définition saussurienne. En effet Saussure ouvre

la voie à la linguistique moderne en systématisant une pensée de

la langue reposant sur la définition de « langue, langage, parole »

et sur la construction d'une théorie du signe, posé à la fois comme double et arbitraire. Le Cours de linguistique générale, publié grâce aux notes de ses étudiants,

s'est imposé comme un texte fondateur, dont la lecture a permis l'avènement entre autres du structuralisme et de la sémiotique. De nombreux écrits parallèles, également non publiés du vivant du linguiste, montrent que Saussure s'intéressait à la littérature et que sa lecture des textes classiques, notamment, influença et infléchit sa réflexion sur le langage, parfois à contre-courant du Cours. Se demander en quoi Saussure nous aide à penser la littérature, revient à interroger les écrits du « premier linguiste » comme « poétique interrompue », sur sa conception des deux disciplines « littérature » et « linguistique », sur ses propres lectures littéraires (poèmes saturniens, légendes germaniques ou poésie française), et à voir comment ses concepts permettent a posteriori de théoriser les principes de critique génétique, de réfléchir à la poétique mallarméenne ou même d'investir le champ de la littérature contemporaine.



Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour

BP 576

Prix : 19 €

64012 Pau cedex www.presses-univ-pau.fr

ISBN: 2-35311-030-4



4vant-propos
Sandrine Bédouret-Larraburu, Gisèle Prignitz
Université de Pau et des Pays de l'Adour, CRPHL et GRALP
Littérature et linguistique : quelle place pour Saussure ?
Sandrine Bédouret-Larraburu, UPPA, Polart
Point de vue du linguiste sur la littérature
De la lettre à la littérature : un trajet saussurien33
Michel Arrivé, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, MoDyCo, UMR 7114
Qu'est-ce qu'un point de vue proprement littéraire ?
Gérard Dessons, Université Paris VIII, Polart
Littérature orale et sémiologie saussurienne63
Pierre-Yves Testenoire, Université de Rouen, ERIAC
À PARTIR D'UNE POÉTIQUE SAUSSURIENNE
Saussure poéticien : la tache aveugle de l'écriture8
Francis Gandon, Université de Caen, CRISCO, EA 4255
La pensée saussurienne et la génétique des textes littéraires9;
Daniel Delas, Université de Cergy-Pontoise
Fondation de la « poétique du traduire » :
de Ferdinand de Saussure à Henri Meschonnic108
laeryong Cho, Université de Korea, Polart
Non sa place mais son mouvement.
Ferdinand de Saussure – Henri Meschonnic (les années 70) :
une anthropologie historique du langage continuée127
Serge Martin, Université de Caen, LASLAR (EA 4256), Polart







### DE SAUSSURE VERS LA LITTÉRATURE

À propos du cours de versification française de F. de Saussure Chloé Laplantine, CNRS, Polart	139
Du discours au poème. Saussure et Mallarmé : points de vue croisés Laurent Mourey, Lycée de Sélestat	151
Platitudes verbales et littérature contemporaine Jean-Gérard Lapacherie, Université de Pau et des Pays de l'Adour	169







### De la lettre à la littérature : un trajet saussurien

### Michel Arrivé

Je crois utile de commencer ma communication par une captatio benevolentiae en forme de précaution et d'avertissement. La pensée de Saussure, dès le Cours de linguistique générale et plus encore, sans doute, dans les publications nouvelles qui en révèlent, d'année en année, des fragments précédemment inconnus, a un caractère que je qualifie pour ma part de dialectique : on la voit souvent osciller de façon pendulaire entre des points de vue apparemment contradictoires. Elle éprouve d'autre part des difficultés spécifiques à se fixer en une terminologie définitive : qu'on pense par exemple aux différentes manifestations terminologiques qu'a prises la réflexion sur le signe avant de se fixer, très tardivement, dans le couple du signifiant et du signifié. Faut-il rappeler que cet illustre couple n'est apparu, presque in extremis, au sens le plus littéral du terme, que le 19 mai 1911, dans l'une des ultimes séances de l'ultime Cours de linguistique générale ? Et on verra, quelque part dans ma communication, que le terme symbole n'a pas toujours eu le sens spécifique qui lui est donné dans le CLG.

Il y a donc une difficulté constante et, ajouterai-je, grandissante à essayer de décrire cette pensée. Cette difficulté s'accentue encore sans doute quand il s'agit de répondre à une question qui ne semble pas explicitement posée par le texte saussurien en lui-même. C'est le cas de la question qui donne son titre, son beau titre, au colloque auquel nous participons : « En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ? ». Je vais essayer pour ma part, d'y répondre, à ma façon. Mais ma réponse sera évidemment rendue hésitante par les spécificités de la pensée de Saussure. Notamment par ce qu'il en est, dans sa réflexion, de la notion de lettre. On verra qu'elle est omniprésente chez Saussure et qu'elle prend, pour lui, deux valeurs opposées. La difficulté c'est que cette notion, double, intervient, dans la conception saussurienne de la littérature : il y a la *lettre* dans le mot *littérature*, et Saussure, qui n'aime pas l'étymologie (*CLG* : 259-260), en tient cependant compte, souvent, dans son lexique. On l'a compris : la duplicité de la notion de *lettre* se retrouve dans la *littérature*.







### Linguiste et littérature

Nous allons donc essayer de naviguer ensemble, à propos de la littérature, dans l'océan tourmenté de la réflexion de Saussure.

Je reviens à la question posée. Il y a, certes, plusieurs façons de lui donner une réponse. Parmi ces modes de réponses possibles, je crois, parmi d'autres, en apercevoir deux, assez différents.

Les réponses du premier type sont celles qui ont été données au moment où l'on ne connaissait guère de Saussure que le Cours de linguistique générale. Il se trouve que la littérature – je donnerai plus bas les précisions nécessaires – n'a à peu près aucune place dans le CLG. Il va sans dire que cette absence ne constitue en rien un obstacle à ce genre d'approche : il est en tout point légitime de chercher dans une discipline – ici la linguistique et la sémiologie, dans la mesure, d'ailleurs assez faible, où elle apparaît dans le CLG – des concepts et des méthodes à utiliser dans une autre discipline – ici l'analyse littéraire. C'est ce qu'ont fait pour Saussure, chacun de son côté et pour sa discipline, Levi-Strauss et Lacan, qui ne connaissaient de lui que le CLG. C'est ce qu'ont fait, dans le domaine littéraire, par exemple Barthes¹ (notamment en 1964) et Greimas² (notamment en 1966), et, si j'ose m'adjoindre à ce paradigme prestigieux, votre modeste serviteur, dans ses travaux déjà anciens sur Jarry³, où, au début des années 1970, c'est encore le CLG qui est principalement retenu.

Les réponses du second type tiennent compte des travaux consacrés par Saussure à des domaines littéraires, en tout cas souvent réputés pour tels. Ces domaines sont au nombre de deux. D'une part la recherche sur les Anagrammes, dont l'existence, à peine connue par quelques allusions de Meillet, est révélée par Starobinski à partir de 1964, par des articles, mais surtout en 1971 par le livre qu'il publie sous le titre *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure.* D'autre part la recherche sur la légende, essentiellement germanique, et sur la mythologie. À peine révélée, en 1957, par quelques allusions de Godel<sup>4</sup>, elle reste aujourd'hui encore assez mal connue : après l'édition, incomplète et malcommode, de 1986, le moyen le plus facile d'accès est le choix de textes donné par Béatrice Turpin en 2003, dans le numéro des *Cahiers de l'Herne* consacré à Saussure.



<sup>1 -</sup> R. Barthes, « Éléments de sémiologie », Communications, 4, 1964, p. 91-134.

<sup>2 -</sup> A.J.Greimas, Sémantique structurale, Paris, Larousse, 1966.

<sup>3 -</sup> M. Arrivé, *Les langages de Jarry, essai de sémiotique littéraire*, Paris, Klincksieck, 1972 et M. Arrivé, *Lire Jarry*, Paris, PUF et Bruxelles, Complexe, 1976.

<sup>4 -</sup> R. Godel, *Les sources manuscrites du* Cours de linguistique générale *de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, 1957, p. 14 et 28.

À propos des textes utilisés par les recherches de ce second type se pose, parmi d'autres, une question qui est, si j'ai bien lu, rarement posée : sont-ils considérés par Saussure comme « littéraires » ? Le simple fait d'avoir à la poser montre que la réponse n'est pas évidente. Et indique en même temps quelle va être la visée de ma communication : essayer de repérer comment Saussure conçoit la littérature, en rapport notamment avec la notion éponyme de lettre. Je m'autorise ici à rappeler la belle formule que ce contemporain de Saussure qu'est Jarry a énoncée en 1902 : « Il n'y a que la lettre qui soit littérature »<sup>5</sup>. Je ne la prête pas à Saussure, cette formule. J'ai toutefois l'impression qu'à certains égards il aurait pu la prendre à son compte, en plusieurs points, par exemple quand il met en cause, comme Jarry, quoique dans des intentions différentes et sur un mode moins ludique, l'opposition traditionnelle du sens « propre » – qu'il n'appelle pas « littéral », mais c'est, apparemment, ce qu'il entend – et du sens « figuré »<sup>6</sup>.

En ce point je prends une seconde précaution, du même ordre que la première : l'éventuelle non-littérarité des textes anagrammatiques et légendaires ne serait en rien un obstacle à leur utilisation pour l'analyse littéraire. Cependant, les réflexions de Saussure sur ce qu'il en est de la littérature, de son éventuelle spécificité, en un mot de ce qu'il en est pour lui de la littérarité, éventuellement liée à sa littéralité, sont au plus haut point pertinentes pour répondre à la question qui nous occupe. Est-il utile de préciser que les termes littérarité et littéralité sont absents du corpus saussurien? Cela n'empêche évidemment en rien de les utiliser à son propos.

On l'a compris : la visée de ma communication est de chercher à repérer la conception saussurienne de la littérature. Une ultime précaution avant de commencer : il sera nécessaire, en certains points, d'étendre l'enquête de la littérature stricto sensu aux notions de texte et de discours. C'est sous l'aspect de ces notions que la littérature apparaît souvent, sans être nommée, chez Saussure. On manquerait une large part de son analyse si on négligeait ceux de ses propos qui visent des objets discursifs qui ne sont pas considérés par lui comme littéraires mais qui peuvent l'être par d'autres. Il faudra cependant rester à tout instant conscient de cette extension de la notion de littérature à celle de texte ou de discours. Précisément parce que se pose à tout instant la question de la littérarité : on verra de quelle façon elle est, pour Saussure, discriminante. Au point, j'anticipe pour aiguiser la curiosité du lecteur, de faire sortir l'objet littéraire tel qu'il le conçoit du champ de la sémiologie. Nous aurons évidemment à nous interroger sur ce geste apparemment paradoxal.





<sup>5 -</sup> A. Jarry, « L'aiguillage du chameau », *La Chandelle verte*, in Œuvres complètes, II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1902-1987, p. 377.

<sup>6 -</sup> F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002, p. 72 et 75.



Première curiosité : quelles étaient les lectures de Saussure en matière littéraire ? Pour répondre à cette question, plusieurs modes d'approche :

Je précise d'emblée qu'il est absolument inutile de consulter le bel article de Daniele Gambarara sur « La bibliothèque de Ferdinand de Saussure ». Il s'agit en effet exclusivement de la bibliothèque linguistique du professeur. Quelques très rares textes poétiques grecs (Aristophane), latins (Lucain), allemands médiévaux (Walter von der Vogelweide) apparaissent dans cette liste, mais pour des raisons linguistiques révélées par les spécificités des éditions citées. Aucune trace ni d'Homère, ni d'Ovide, ni de Virgile, pourtant si longuement explorés dans la recherche des Anagrammes. Parmi les Français dont on sait ou dont on soupçonne qu'ils ont intéressé Saussure, par exemple Bossuet, Pascal, Renan ou Rousseau, aucun n'apparaît dans la liste.

- 2. Dans le *CLG* comme dans les *Écrits*, les références littéraires sont d'une grande rareté: Rousseau pour un détail néologique dans le *CLG*, Pascal en un point des *Écrits*, quelques poètes latins ou grecs. L'absence d'index des noms, tant pour le *CLG* que pour les *Écrits* explique sans doute certaines lacunes de mon inventaire. Je crois qu'elles sont rares.
- 3. Saussure a professé pendant plusieurs années un Cours de Versification française. Les notes qu'il a prises pour préparer cet enseignement sont encore, à ma connaissance, pour une large part inédites<sup>9</sup>. On y trouve une grande quantité de citations de poètes français, de Villon à Hugo et Musset, en passant par Marot, Ronsard, La Fontaine, Racine, Corneille, Voltaire et beaucoup d'autres. De façon évidente, Saussure lit les poètes français avec l'attention professionnelle du professeur et du linguiste. Il fait assez rarement part de jugements sur la « valeur littéraire » spécifique des vers et des poèmes étudiés. Mais d'une façon générale, il marque une opinion très défavorable à l'égard des règles du « froid vers français ». Il en vient même à qualifier « toute la poésie française au point de vue de sa forme plutôt [comme] une rimerie que des vers », et à avouer qu'il a « en très médiocre estime cette forme ». À propos de Racine, il déclare espérer à tout moment « qu'[il va] voir éclater le cadre du vers français et que le torrent va enfin déborder de son lit, en faisant sauter les digues. Mais quelle erreur en voyant





<sup>7 -</sup> D. Gambarara, « La bibliothèque de Ferdinand de Saussure », Genava, 20, 1972, p. 316-368.

<sup>8 -</sup> F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002, p. 49-50. Voir S. Kiliç, « Saussure lecteur de Pascal », in Arrivé, éd. Du côté de chez Saussure, Limoges, Lambert-Lucas, 2008, p. 168-169.

<sup>9 -</sup> Voir cependant F. Angeli, « Un inedito saussuriano sul verso francese : schizzi di una poetica ? », *Studi e Saggi Linguistici* 3, 1991, p. 145-159 et M. Arrivé, « La rime dans l'enseignement de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 62, 2009-2010, p. 103-115.

la suite ». La suite, c'est notamment « toutes les froides productions du 18ème siècle, parmi lesquelles je comprends l'ensemble des tragédies de Voltaire ». Les romantiques ? Saussure leur semble un moment un peu plus favorable. Mais à son habitude il interrompt sa phrase au moment où il commençait à dire, de façon visiblement ironique, qu'ils « se crurent de terribles [ ] ». On ne saura jamais en quoi ils se crurent « de terribles [ ] »¹0. Visiblement, Saussure, en matière au moins de « forme poétique », préfère la poésie germanique ancienne, dont il donne, de façon étonnante, une analyse assez développée au beau milieu de son enseignement de versification française.

Autre bizarrerie de ce cours : au sein de ces énumérations de citations poétiques, on découvre avec surprise deux commentaires extrêmement désobligeants sur deux grands prosateurs français : Bossuet et Pascal. De Pascal il est dit notamment que « [s]es pensées se divisent pour moi en deux séries : celles qui ne m'offrent aucune sublimité, parce qu'elles sont élémentaires depuis l'enfance : par exemple le pari sur [ 7 ou bien celles qui attestent une continuation de puérilité chez l'auteur jusqu'à un âge ] »<sup>11</sup>; on remarque au passage relatif avancé (54 [sic] ans si je ne me [ l'erreur de quinze ans faite par Saussure sur la durée de la vie de Pascal, mort en réalité à trente-neuf ans et non à cinquante-quatre). Il est toutefois à remarquer que Pascal ne donne pas toujours lieu de la part de Saussure aux anathèmes auxquels il se livre dans le Cours. On connaît depuis peu un beau commentaire qu'il a fait sur Pascal, avantageusement comparé à Voltaire, qu'il appréciait décidément fort peu. J'extrais de ce texte le fragment suivant, qui commente la Pensée sur « l'aveuglement et la misère de l'homme » :

Pour en venir à Pascal et à Voltaire, je trouve que le plus *ancien* des deux n'est pas celui qu'on pense. Voltaire est un homme du 18ème siècle ; Pascal est presque du nôtre par la forme de la pensée. Ce qu'il restait isolé dans son temps est devenu la note déterminante de notre époque. — On ne peut se dissimuler que nous ne marchions vers une épouvantable crise morale. Quand nous serons arrivés au bout de toutes les sciences l'humanité longtemps distraite par tant d'objets différents, se demandera peut-être ce qu'elle fait sur cette planète et à quel sort elle est réservée. Quand le terrible problème sera enfin compris dans sa palpable réalité d'un bout à l'autre de l'échelle humaine il n'y aura plus qu'un grand cri sur ce globe, une immense interrogation, une immense imprécation ; et tout se perdra dans l'étendue muette à moins que par hasard une voix ne réponde enfin ? — 12





<sup>10 -</sup> M. Arrivé, À la recherche de Ferdinand de Saussure, Paris, PUF, 2007, p. 164.

<sup>11 -</sup> *Ibid*.

<sup>12 -</sup> S. Kiliç, « Saussure lecteur de Pascal », in Arrivé, éd. Du côté de chez Saussure, Limoges, Lambert-Lucas, 2008, p. 184-185.

Quelques mots de commentaire sur ces deux textes. Ils me paraissent au plus haut point caractéristiques de Saussure. D'abord par leur opposition : c'est le propre de Saussure de tenir alternativement sur le même sujet, qui est ici le même auteur, des propos apparemment opposés. Ensuite par leur caractère sourdement passionné. Là encore se décèle cette violence retenue qui caractérise souvent le discours saussurien. Je retiens enfin, dans le second texte cité, la notion de « forme de la pensée », qu'il faudrait analyser plus en détail selon la suite de l'analyse.

- 4. Dans la recherche sur les *Anagrammes*, on assiste, chacun le sait, à un tourbillon de références de textes empruntées à quatre langues (ou familles de langues) indo-européennes anciennes : le grec, le latin, le sanskrit et les langues germaniques anciennes. À propos des textes anagrammatiques se posent, à mon sens, deux problèmes que j'avais l'intention de traiter en détail. Je ne le ferai cependant qu'en quelques mots, à la fois par manque de temps, et par crainte de marcher sur les brisées d'autres collègues. C'est qu'ils ne sont pas simples, ces deux problèmes.
- 4.1. Le premier est celui de la *littérarité* des textes anagrammatiques. À son habitude, Saussure oscille entre les désignations. Il parle de textes *littéraires*, parfois de textes « en partie littéraires » (Andronicus et Naevius), sans préciser ce qu'ils ont de « partiellement » littéraires <sup>13</sup>. Mais il parle aussi souvent de « poésie », en l'opposant à la « prose » <sup>14</sup>. Ce qui ne l'empêche pas d'utiliser pour désigner certains types de poèmes l'antique désignation de *vaticinium* <sup>15</sup>. Il formule une hypothèse sur l'origine de l'anagramme, « l'idée religieuse qu'une invocation, une prière, un hymne n'avait d'effet qu'à condition de mêler les syllabes du nom divin au texte » <sup>16</sup>. On le voit : les textes anagrammatiques ne sont pas exclusivement littéraires ni d'ailleurs exclusivement poétiques. L'anagramme Saussure considère ce nom comme masculin est donné selon le cas comme une pratique religieuse, poétique, scripturale, parfois littéraire. Sa *littérarité* n'a donc rien de constant.
- 4.2. Qu'en est-il maintenant de sa *littéralité*? Le problème est celui de la nature, phonique ou littérale, de l'objet anagrammatique. La question est d'une horrible complexité. Je me contenterai donc d'une citation, qui marque une fois de plus l'instance de la lettre dans la réflexion de Saussure:





<sup>13 -</sup> J. Starobinski, *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, puis Limoges, Lambert-Lucas, 1971-2009, p. 21.

<sup>14 -</sup> J. Starobinski, op. cit., p. 30.

<sup>15 -</sup> J. Starobinski, op. cit., p. 65-78.

<sup>16 -</sup> J. Starobinski, op. cit., p. 60.

En ce qui concerne spécialement le texte védique lui-même, et l'esprit dans lequel il s'est transmis depuis un temps inaccessible, cet esprit se trouverait éminemment conforme, *par l'attachement à la lettre*, au premier principe de la poésie indo-européenne tel que je le conçois maintenant, hors de tous facteurs spécialement hindous ou spécialement hiératiques, à invoquer à propos de cette superstition pour la lettre<sup>17</sup>.

Après ce bref examen de ce que nous savons des lectures « littéraires » de Saussure, j'en viens à un second point : où en est la « littérature » dans l'appareil théorique de Saussure ? Commençons par la partie réputée « linguistique » de son œuvre : le *CLG* et les *Écrits*.

À coup sûr, la notion de littérature n'est pas totalement absente du *CLG*. Le nom même de la littérature – absent de l'index, sinon sous les espèces de la mention « Langue littéraire et orthographe » – apparaît au moins trois fois (pp. 41, 267 et 278). Mais la littérature n'est en rien alléguée pour elle-même. J'ai fait allusion à l'instant aux deux exemples littéraires cités dans le CLG. Ils n'ont que la fonction modeste d'illustrer deux faits lexicaux : l'innovation analogique de Rousseau, qui emploie traisait au lieu de trayait comme imparfait de traire (p. 231) et la formation, par Lactance, de meridionalis au lieu de meridialis (p. 233). Quant au bref passage sur la versification (p. 60), il a lui aussi une visée strictement linguistique : l'auteur énumère des phénomènes de versification qui donnent des indications sur certains états passés d'une langue (par exemple le grec ou le « vieux français »). C'est dire à quel point la spécificité proprement littéraire des textes est passée sous silence. Les allusions cursives à la littérature n'ont d'autre fonction que de marquer la part qu'elle a dans la constitution de la « langue littéraire ». Part, à vrai dire, non exclusive. Car on s'aperçoit que la « langue littéraire » ne se confond pas avec la « langue de la littérature » :

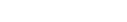
La langue littéraire dépasse de toute part les limites que semble lui tracer la littérature : qu'on pense à l'influence des salons, de la cour, des Académies (*CLG* : 41).

La langue littéraire, pour Saussure, c'est – il le dit explicitement p. 267 – la « langue cultivée ». Et cette « culture » de la langue – au sens où l'on cultive une plante – s'opère essentiellement dans et par l'écriture. Au point qu'il semble parfois qu'en viennent à se confondre, pour lui, les deux notions d'écriture et de littérature, comme si littérature était pris en son sens étymologique d'écriture, et littéraire au sens de littéral. Ainsi il est





<sup>17 -</sup> J. Starobinski, op. cit., p. 38.



question p. 53 des « idiomes très littéraires, ou le document écrit joue un rôle considérable ». Conséquence inéluctable de cette relation entre langue littéraire et écriture : le statut problématique d'une langue littéraire sans écriture. Le CLG signale rapidement le problème pp. 268-269, à propos des poèmes homériques, sans prendre position de façon totalement explicite. Il convient en outre de prendre garde au problème des relations envisagées par Saussure entre *littérature* et *poésie*. D'un mot je dirai que la littérature est, pour lui, intimement liée à la lettre, au sens littéral du terme. Les relations de la poésie avec la lettre ne sont pas du même ordre.

Ainsi, la littérature n'est alléguée très fugitivement dans le CLG que comme élément de la « langue littéraire », elle-même liée à l'écriture, et par là à l' « artificiel », au « factice », à l'« externe » 18, en opposition avec le caractère « naturel » de la « langue vulgaire », la seule à relever du « système interne »19. La « langue littéraire » est-elle pour autant stigmatisée dans le CLG? Question complexe. Je pense qu'elle ne l'est que dans la mesure où elle est liée à l'une des deux conceptions de l'écriture. Car, on s'en souvient, l'écriture est envisagée par Saussure selon deux conceptions exactement opposées. Elle est parfois considérée comme une « photographie infidèle » de la langue parlée. À ce titre elle est violemment critiquée, notamment quand elle donne lieu à une orthographe « pathologique » (p. 53), voire « tératologique » (p. 54) : c'est le fameux exemple du nom propre Lefébure, dont le -u- a été extrait de la graphie déjà stupidement étymologisante Levèbvre (pp.53-54). Mais en d'autres points l'écriture - on va le voir prochainement - est donnée, au même titre que la langue, comme un système de signes, et obtient de ce fait le statut d'objet de la sémiologie, ou de sémiologie, tout court. J'insiste sur ce point délicat de la terminologie de Saussure : il utilise le signifiant sémiologie alternativement avec le sens épistémologique de « science des systèmes de signes » et le sens objectif de « système de signes ». À ce titre, la langue et l'écriture sont des « sémiologies »<sup>20</sup>. Je laisse vos perplexités s'épaissir sur la duplicité de ces vues saussuriennes, tant dans sa terminologie que sur l'écriture et les conséquences qu'on peut en tirer sur sa conception de la littérature.

Il y a un point où l'absence de la littérature et, plus généralement, de tout ce qui relève du texte, est particulièrement stupéfiante. En tout cas, elle continue encore à me stupéfier. C'est l'absence de la littérature, comme d'ailleurs de tout discours, parmi les exemples de systèmes de signes





<sup>18 -</sup> F. de Saussure, Cours de linguistique générale, Lausanne, puis Paris, Payot, 1916-1922-1985, p. 42 et 46.

<sup>19 -</sup> F. de Saussure, op. cit., p. 192 et 267.

<sup>20 -</sup> F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002, p. 43 et 111.

énumérés dans les passages du CLG comme des Écrits qui mettent en place la sémiologie. On dirait que cette absence touche à la provocation. Je m'explique : chacun se souvient en effet que les objets de la sémiologie cités dans le CLG, notamment p. 33, appartiennent à deux classes : il y a d'un côté des systèmes dérivés de la langue, en tout cas considérés comme tels, en ces points, par Saussure. Ce sont l'écriture et l'alphabet des sourds-muets. Et il y a d'autre part des systèmes « régionaux » du type des « signaux militaires, des rites symboliques et des formes de politesse ». Encore faut-il ajouter que le caractère sémiologique des formes de politesse sera, plus tard dans le CLG (p. 100-101), mis en cause, en raison de leur caractère partiellement motivé. Provocation, ai-je dit, dans cette absence de tout objet discursif dans la sémiologie ? Pourquoi parler de provocation ? Pour une raison que devinent les lecteurs attentifs de Saussure : au moment même où il mettait en place la sémiologie dans ses relations avec la linguistique, Saussure travaillait, d'un point de vue sémiologique, sur la légende germanique et sur la mythologie, c'est-à-dire précisément sur des discours. J'ajoute quelque chose de plus étonnant encore : dans ses travaux sur la légende germanique, il n'arrête pas de mettre en relation les unités des objets qu'il y découvre avec les mots, unités de cette « sémiologie » qu'est la langue, ou les lettres, unités de cette autre « sémiologie » qu'est l'écriture. On va le découvrir dans un instant. Mais n'anticipons pas. Je reste pour l'instant dans le CLG et les Écrits pour répéter que jamais aucun objet littéraire n'est cité comme objet de la sémiologie, dans le premier sens du mot, ou comme sémiologie dans le second. En sorte qu'à certains égards la question que je me pose pourrait se reformuler de la façon suivante : pour le Saussure du CLG et des *Écrits*, la littérature est-elle une sémiologie ? Ou, ce qui est une autre formulation de la même question : la littérature est-elle un objet possible pour la sémiologie ? Quoi qu'il en soit de l'emploi du mot, la réponse est négative dans le CLG et dans l'essentiel des Écrits. On verra bientôt ce qu'il en est dans la recherche sur la légende.

On l'a sans doute remarqué : je viens de dire *l'essentiel* des *Écrits*. C'est qu'il y a une exception, à la fois capitale et ambiguë, dans les *Écrits* : un passage absolument fascinant de ce texte étonnant qu'est le projet d'article en mémoire de Whitney, rédigé, mais à l'habitude de Saussure, non terminé en 1894. Il faut impérativement le citer, non toutefois sans remarquer que, selon l'extension que je viens de m'autoriser, il vise un objet textuel, certes, mais non à proprement littéraire : c'est un texte de la mythologie indienne. Saussure s'interroge sur les conditions dans lesquelles un Dieu, dans une mythologie, accède au statut de « divinité inscrutable, comme *Varuna* », « au lieu de courir dans la sphère finale des divinités comme *Ushas* » :







### Linguiste et littérature

Ainsi à quoi tient un changement aussi capital et aussi positif en mythologie? À rien, sinon à un fait qui est non seulement purement linguistique, mais sans aucune importance visible dans le cours des événements linguistiques de chaque jour. C'est par là qu'il reste définitivement vrai, non que les numina soient des nomina, selon la formule célèbre, mais que du sort du nomen dépend très décisivement et pour ainsi dire de seconde en seconde celui du numen<sup>21</sup>

Ce passage est, si j'ai bien lu, le seul dans les Écrits à envisager une approche sémiologique (sans d'ailleurs qu'en ce point le mot soit utilisé) d'un objet textuel. L'objet sémiologique qu'est dans le texte mythologique le Dieu est constitué non par un être, mais par un nom : ce n'est pas le numen qui fait le nomen, conformément au vieil adage romain — numen, nomen — mais le nomen qui fait le numen : nomen, numen. J'attire tout particulièrement votre attention sur l'indication temporelle « de seconde en seconde ». Elle est apparemment très paradoxale, puisqu'elle semble aboutir à une confusion des deux conceptions saussuriennes, en principe différentes, du temps : le temps, en principe court, de la linéarité — court, puisque c'est le temps du discours — et le temps, en principe long, de la diachronie. Cet apparent paradoxe trouve un début d'explication dans le passage suivant :

Cet instant ne consiste pas dans autre chose que dans l'accident qui amènera la rupture *de nom* avec l'objet sensible tel que le feu : accident qui est à la merci du premier fait de langue venu, et sans rapport nécessaire avec la sphère des idées mythologiques<sup>22</sup>.

Ainsi le statut divin de la personne mythique dépendra de cet « accident » qu'est le « fait de langue » – à vrai dire, ici, fait de parole – qui rompt la relation entre le nom et un référent – « objet sensible » selon Saussure – et le rend ainsi exclusivement disponible pour le Dieu en le séparant de l'objet sensible qu'il était apte à désigner auparavant. Cet accident peut à tout instant, « de seconde en seconde », intervenir de la part de tout sujet parlant.

Il convient maintenant d'en venir directement au statut de la littérature dans la recherche sur la légende. Pour l'instant, nous allons faire comme si la légende relevait de façon assurée de la littérature, réservant pour un peu plus tard le problème difficile de la relation entre légende et littérature. L'un des premiers points qu'on aperçoit dans cette recherche donnée comme « sémiologique », c'est qu'elle est donnée comme « parente de la linguistique » :



<sup>21 -</sup> F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002, p. 221.

<sup>22 -</sup> F. de Saussure, ibid.

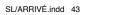
De la lettre à la littérature : un trajet saussurien

Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit, dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le mot, ou la personne mythique, ou une lettre de l'alphabet qui ne sont que différentes formes du SIGNE au sens philosophique<sup>23</sup>.

On le voit de façon absolument déterminante par ce passage : les trois objets que sont le mot de la langue, la lettre de l'alphabet et la personne mythique de la légende ne sont que « différentes formes du SIGNE au sens philosophique ». Ils relèvent tous de cette science nouvelle que Saussure est en train de construire, et à laquelle il donne parfois le nom de signologie<sup>24</sup>, puis, définitivement, celui de sémiologie. À ces différentes formes de « signes » il donne le nom d' « êtres inexistants » ou, selon une autre formulation, de « termes en soi nuls ». Quel est le sens de cette notion apparemment oxymorique d' « être inexistant » ou de « termes en soi nuls »25? Elle ne signifie pas qu'ils n'existent pas : ils existent bien, puisqu'ils sont mis en scène dans la légende, ou, dans les mêmes conditions, dans la mythologie. Mais ils n'ont aucune existence substantielle. « Bulles de savon », selon la métaphore qui vient à l'esprit de Saussure<sup>26</sup> ? Même pas : car la bulle de savon « possède au moins son unité physique et mathématique ». Le mot, la lettre et la personne mythique n'ont même pas cette unité. Car ces diverses manifestations du « SIGNE au sens philosophique » ne sont constituées que par la rencontre provisoire et accidentelle de quelques traits voués à tout instant à se désunir. C'est là une conception à proprement formelle, au sens de non-substantielle et structurale, même si, comme chacun sait, ce dernier mot ne figure pas chez Saussure, de l'objet sémiologique.

En d'autres points, Saussure entre plus avant dans le détail de l'analyse, notamment à l'égard du problème du nom du « personnage de la légende », très proche parent de la « personne mythique » qu'on a vue apparaître dans le passage des *Écrits* :

[ ] chacun des personnages de la légende est un symbole dont on peut faire varier - exactement comme pour la rune - a) le nom, b) la position vis-à-vis des autres, c) le caractère, d) la fonction, les actes. Si un nom est transposé, il peut s'ensuivre





<sup>23 -</sup> A. Marinetti e M. Meli, Ferdinand de Saussure : le leggende germaniche, Este (Padova), libreria editrice Zielo, 1986, p. 191 et 312-313.

<sup>24 -</sup> F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002, p. 266.

<sup>25 -</sup> F. de Saussure, op. cit., p. 109.

<sup>26 -</sup> A. Marinetti e M. Meli, Ferdinand de Saussure : le leggende germaniche, Este (Padova), libreria editrice Zielo, 1986, p. 192.

qu'une partie des actes sont transposés et réciproquement, ou que le drame tout entier change par un accident de ce genre<sup>27</sup>.

Ici s'impose de nouveau une précaution terminologique : le terme de symbole n'est pas pris ici dans le sens qui lui est conféré dans le CLG, où il est employé avec le sens de « signe comportant un élément de motivation », sur le modèle, chacun s'en souvient, de la balance comme symbole de la justice (CLG: 101). Dans la recherche sur la légende, comme d'ailleurs dans plusieurs éléments des Écrits, notamment le projet d'hommage à Whitney<sup>28</sup>, symbole est employé avec le sens qui sera, très tardivement, conféré à signe. L'affectation au « personnage de la légende » de la qualité de symbole le fait donc entrer dans la classe des objets sémiologiques, au même titre, on le repère une fois de plus, que la lettre, qui est présente ici sous les espèces de la rune, lettre de l'ancien alphabet germanique. Et c'est à propos de cet objet sémiologique qu'est, au même titre que la lettre, le personnage légendaire qu'est expliqué ce qui fait de lui un « être inexistant » : il n'est constitué que par la combinaison d'un nombre limité de traits constitutifs, ici énumérés au nombre de quatre : le nom (déjà aperçu plus haut à propos du personnage mythique), la position vis-à-vis des autres, le caractère et la fonction, c'est-à-dire les actes auxquels il se livre.

Il convient en ce point de faire une place à une considération d'une importance capitale : cette combinaison des différents traits du « personnage » est par essence provisoire et évolutive. Elle est à tout instant propre à se modifier sous l'effet des « récitations » successives de la légende, « de seconde en seconde », comme on a vu plus haut que Saussure l'envisageait à propos de la personne mythique. Il en vient même à envisager une expérience de ce que j'appellerais volontiers une « diachronie courte » :

Imaginer qu'une légende commence par un sens, a eu depuis les origines le sens qu'elle a, ou plutôt imaginer qu'elle n'a pas pu avoir un sens absolument quelconque, est une opération qui me dépasse. Elle semble réellement supposer qu'il ne s'est jamais transmis d'éléments matériels sur cette légende à travers les siècles ; car étant donné cinq ou six éléments matériels, le sens changera dans l'espace de quelques minutes si je les donne à combiner à cinq ou six personnes travaillant séparément<sup>29</sup>.





<sup>27 -</sup> A. Marinetti e M. Meli, op. cit., p. 131.

<sup>28 -</sup> F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002, p. 209.

<sup>29 -</sup> A. Marinetti e M. Meli, op. cit., p. 308.

On aura repéré les « quelques minutes » qui sont ici données comme suffisantes au « changement de sens ». Espace de temps un peu plus long, certes, que les « secondes » alléguées dans le texte des Écrits. C'est qu'ici la contribution de plusieurs personnes est nécessaire, et demande donc un peu plus de temps. Reste que la donnée fondamentale de cette sémiologie qu'est la légende est sa propension inéluctable à se modifier au cours du temps sous l'effet de l'action du sujet. Au point qu'il en en devient inutile et même absurde – « C'est une opération qui me dépasse » – de s'interroger sur le sens qu'elle a pu avoir originellement. De même qu'il est tout aussi stupide – Saussure dira « inane » – de s'interroger sur l'origine des langues.

C'est que cette propension inéluctable et constante à changer avec le temps est un trait commun à cette sémiologie qu'est la légende et à cette « parente » très proche qu'est la langue. Saussure met clairement en évidence ce nouvel aspect de cette parenté entre ces deux « sémiologies » que sont la légende et la langue :

Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue, c'est que condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau. Une loi grave préside, qu'on ferait bien de méditer avant de conclure à la fausseté de cette conception de la légende : nous ne voyons nulle part fleurir une chose qui ne soit la combinaison d'éléments inertes, et nous ne voyons nulle part que la matière soit autre chose que l'aliment <continuel> que la pensée digère, ordonne, commande, mais sans pouvoir s'en passer<sup>30</sup>.

Reste à poser un problème que j'ai annoncé tout à l'heure, mais que j'ai, volontairement, laissé dans l'ombre pour nous permettre d'étudier le problème de la légende sous son aspect sémiologique. Je rappelle le problème que nous avons laissé de côté : le texte légendaire est-il considéré par Saussure comme littéraire ?

La réponse qu'il donne est variable, évolutive et de ce fait ambiguë.

En de nombreux points de *LEG*, les textes étudiés sont qualifiés d' « œuvres littéraires ». Mais il semble bien qu'ils ne le soient que parce qu'ils nous sont livrés par une tradition écrite. Là encore s'affiche de façon redondante la relation entre *littérature* et *écriture*. Ainsi dans le titre d'un projet de chapitre sur *La légende de Dietrich* (p. 250), l'adjectif *littéraire* est commenté par *écrite*, comme si *littéraire* était pris en son sens ancien de *littéral*. Et Saussure éprouve encore le besoin de préciser davantage, par

30 - A. Marinetti e M. Meli, op. cit., p. 307.



19/06/12 16:23





un sous-titre redondant : « Division des monuments écrits comme œuvres écrites » (ibid.). Saussure laisse entendre plus ou moins clairement que la légende n'est littéraire que lors de son accès à l'écrit. Tant qu'elle n'est envisagée que dans sa manifestation orale, elle n'accède pas – en dépit, çà et là, de certaines hésitations terminologiques, par exemple p. 198 – au statut littéraire. La distinction est, pour l'essentiel, posée entre la légende dans sa manifestation orale – donnée comme étant par nature évolutive – et les « élaborations littéraires », voire les « altérations littéraires » (p. 283) dont elle a été l'objet lors de sa fixation par écrit. Entre ces deux objets semble s'établir une hiérarchie analogue à celle qui s'observe dans le CLG entre « la langue naturelle », orale, et « la langue littéraire », fixée et « réglementée » par l'écriture. Le cas particulier du Nibelungenlied, du moins dans la réflexion saussurienne, est qu'il fixe la légende dans une forme voisine de son état originel, en sorte que pour ce texte, et pour ce texte seulement parmi ceux que Saussure envisage, se neutralise l'opposition entre légende et littérature : il est à la fois légendaire et littéraire. C'est du moins de cette façon que j'interprète le passage, inachevé et énigmatique, de la page 441 :

Ce qui fait <la valeur, incomparable> immensité du Nibelungenlied, ce n'est pas comme pour Homère l'antériorité de date sur une littérature, car le texte <peut passer pour être> de 1190 et à peine antérieur à des productions comme le Biterolf, mais c'est donner la légende en sa forme originale et <ENCORE> PRISE <comme une ? qui se dit> AU SÉRIEUX<sup>31</sup>.

Le « sérieux », en capitales, caractérise la légende, en opposition avec la « littérature ». Reste à s'interroger sur ce que Saussure entend par le « sérieux ». Serait-ce la référence à l'événement historique originel ?

Avant d'en venir à mon dernier point, je crois utile de donner une fois de plus une précision terminologique. J'ai écrit quelque part que le syntagme «littérature orale » est pour Saussure un oxymore impossible. C'est peut-être excessif. Il vaudrait mieux dire que le syntagme reste problématique, en raison des relations que Saussure continue à établir entre lettre et littérature. Mais il convient de rappeler, car je l'ai déjà dit plus haut, que pour la poésie les faits sont pour Saussure entièrement différents : la poésie n'a pas avec la lettre les mêmes relations que la littérature. Elle n'est certes pas dépourvue de relations avec l'instance de la lettre, comme on a vu plus haut dans le texte sur la poésie indo-européenne, où il est explicitement question de la « superstition pour la lettre ». Cependant elle est aussi, et par essence, orale, comme il apparaît par exemple dans les propos qu'il tient, dans le Cours



46

<sup>31 -</sup> A. Marinetti e M. Meli, op. cit., p. 441.

de Versification française, sur la rime et sur l'ictus. En sorte que surgit un problème difficile sur lequel je resterai silencieux : qu'en est-il chez Saussure de la relation entre *littérature* et *poésie* ?

On vient de le voir : le cas du Nibelungenlied est « incomparable », précisément parce qu'il conjoint légende, littérature et poésie. Mais qu'en est-il maintenant des textes « littéraires » au sens habituel du terme ? Le texte littéraire présente-t-il les mêmes caractères que ces sémiologies que sont ces « nobles » objets, la légende et la langue ? C'est en ce point que se situe l'exclusion spectaculaire que j'annonçais tout à l'heure :

Les personnalités créées par le romancier < le poète > ne peuvent être comparées pour une double raison ; au fond < 2 fois > la même. - Elles ne sont pas un objet lancé dans la circulation avec abandon de l'origine : la lecture <de Don Quichotte> rectifie continuellement ce qui arriverait à Don Quichotte dès qu'on le laisserait courir sans recours à Cervantes, ce qui revient à dire que ces créations ne passent ni par l'épreuve du temps, ni par l'épreuve de la socialisation, restent individuelles, hors d'état d'être assimilées à nos [ <Important : Ce n'est pas comme un mot. Il n'y a pas lieu de comparer [</p>

Passage capital, et par son aspect négatif – manifesté, notamment, par ses silences – et par les éventuels aspects positifs qu'on peut, après Saussure, lui donner pour nous « aider à penser la littérature » :

Aspect négatif:

La littérature échappe à la sémiologie au sens que lui donne Saussure : fixée par le nom de son auteur, qui conserve, étymologiquement, son autorité sur elle, elle n'est pas soumise aux avatars conjoints du temps et de la socialisation qui sont indispensables à la nature même de l'objet sémiologique. L'expérience de diachronie courte que Saussure envisageait dans le texte cité plus haut est possible pour la légende, et même inséparable d'elle, puisqu'il la constitue à tout instant. Elle est évidemment impossible à l'égard de Don Quichotte, puisque, sitôt entreprise, elle détruirait le texte de Cervantès tel qu'en lui-même enfin l'Eternité le change, pour citer Mallarmé. Le texte littéraire est intangible, et se distingue de ce fait à la fois de la langue, de l'écriture et de la légende. – Je n'ai pas le souvenir que Barthes ait jamais fait allusion à ce passage. Il y aurait rencontré un obstacle à sa construction selon Saussure de la sémiologie littéraire. Comment l'aurait-il contourné? Question définitivement insoluble en ce qui concerne la solution que Barthes lui aurait donnée. Mais rien ne nous empêche de spéculer pour

32 - A. Marinetti e M. Meli, op. cit., p. 193.







notre compte sur la façon d'exploiter la position de Saussure. En essayant d'en repérer les aspects positifs. J'en aperçois deux. Ils se situent l'un et l'autre dans l'appareil saussurien, mais en lui apportant deux importantes retouches, évidemment différentes.

### Aspects positifs:

- 1. Première retouche possible. Il n'est sans doute pas impossible d'envisager une analyse *synchronique* de l'objet littéraire, en dépit de son caractère non évolutif. Il faudrait poser un objet sémiologique spécifique non soumis aux altérations du temps, mais propre à être décrit selon les procédures de l'analyse sémiologique. Paradoxal, certes, dans l'appareil conceptuel saussurien. Mais après tout, la description synchronique d'une langue ne se donne-t-elle pas comme règle d'en ignorer les états antécédents?
- 2. Seconde retouche possible. Toujours en restant à l'intérieur du système saussurien, il n'est sans doute pas impossible de se donner les différentes lectures du même texte comme si elles constituaient les évolutions propres à le faire considérer comme une sémiologie. On entrerait alors dans une sémiologie, si on tient à conserver le terme saussurien, non plus du texte en lui-même, mais des lectures qui en sont à chaque instant faites. Je laisse à mes auditeurs le soin de réfléchir sur les réalisations qui ont pu être déjà faites, ou qui restent à faire, de cette interprétation des analyses saussuriennes.

### **Bibliographie**

- F. Angeli, « Un inedito saussuriano sul verso francese : schizzi di una poetica? », Studi e Saggi Linguistici 3, 1991, pp. 145-159.
- M. Arrivé, Les langages de Jarry, essai de sémiotique littéraire, Paris, Klincksieck, 1972.
- M. Arrivé, *Lire Jarry*, Paris, PUF et Bruxelles, Complexe, 1976.
- M. Arrivé, À la recherche de Ferdinand de Saussure, Paris, PUF, 2007.
- M. Arrivé (éd.), Du côté de chez Saussure, Limoges, Lambert-Lucas, 2008.
- M. Arrivé, « La rime dans l'enseignement de Saussure », Cahiers Ferdinand de Saussure, 62, 2009-2010, pp. 103-115.
- R. Barthes, « Eléments de sémiologie », Communications, 4, 1964, pp. 91-134.
- D. Gambarara, « La bibliothèque de Ferdinand de Saussure », Genava, 20, 1972, pp. 316-368.





- R. Godel, Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure, Genève, Droz, 1957.
- A.J. Greimas, Sémantique structurale, Paris, Larousse, 1966.
- A. Jarry, « L'aiguillage du chameau », *La Chandelle verte, in œuvres complètes*, II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1902-1987, p. 377.
- S. Kiliç, « Saussure lecteur de Pascal », in Arrivé, éd. Du côté de chez Saussure, Limoges, Lambert-Lucas, 2008, p. 165-185.
- A. Marinetti e M. Meli, Ferdinand de Saussure : le leggende germaniche, Este (Padova), libreria editrice Zielo, 1986.
- F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne, puis Paris, Payot (ici *CLG*), 1916-1922-1985.
- F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002.
- F. de Saussure, voir aussi Marinetti et Meli, 1986 et Turpin, 2003.
- J. Starobinski, *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, puis Limoges, Lambert-Lucas, 1971-2009.
- B. Turpin, « Légendes et récits d'Europe du Nord : de Sigfrid à Tristan », *L'Herne*, 76, *Saussure*, 2003, p. 351-429.







